

PÊCHES & AQUACULTURE

EN NOUVELLES

PUBLIÉ PAR

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation | Sous-ministère aux pêches et à l'aquaculture commerciales | Direction des communications

200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6
www.mapaq.gouv.qc.ca

Comité de coordination : Jérémie Persant, Aimée Raby, Nathalie Moisan, Rabia Siga Sow, Karine Villemare, Marie-Élise Carbonneau, Carolyn Robichaud, Thomas St-Cyr-Leroux.

2

Nouvelles du Ministère :
Mouvements au sein de l'équipe des pêches
et de l'aquaculture commerciales

3

Rencontre des partenaires de la Politique
bioalimentaire 2018-2025

Aperçu des interventions du ministère de
l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
en 2023-2024 dans le secteur des pêches et de
l'aquaculture commerciales

4

Visite du ministre André Lamontagne
aux Îles-de-la-Madeleine

Validation des techniques d'ozonation
dans une pisciculture

S'ADAPTER AUJOURD'HUI POUR ASSURER L'AVENIR

La saison bat son plein, les travailleurs de la mer sont à pied d'œuvre et, en parallèle, les efforts pour développer le secteur des pêches et de l'aquaculture se poursuivent.

Le 30 mai dernier avait lieu la 5^e rencontre annuelle des partenaires de la Politique bioalimentaire 2018-2025 – *Alimenter notre monde*. Un rendez-vous qui a cristallisé la mobilisation de l'ensemble des intervenants, tous secteurs confondus. Il a été souligné à quel point l'industrie de la pêche a bénéficié de la Politique, tant sur notre territoire que sur les marchés extérieurs.

Les thèmes abordés pendant la journée ont permis de mettre en lumière l'importance de l'innovation et du dialogue au sein des filières et entre elles. Ainsi, une vision concertée entre les industriels de la transformation et l'ensemble des intervenants des pêches et de l'aquaculture contribuera à la pérennité du secteur ainsi qu'à la création de richesse et de retombées en matière d'économie et d'emplois.

Également, nous devons tous développer notre agilité pour accroître notre capacité à nous adapter aux changements climatiques, d'où l'importance d'élaborer un plan de transition. La baisse de certaines ressources halieutiques nous le rappelle, et il est plus que jamais important de maximiser l'utilisation et la valorisation des poissons et fruits de mer débarqués au Québec. Et ça passe par l'innovation.

D'ailleurs, lors du lancement de la saison de la pêche au homard aux Îles-de-la-Madeleine, j'ai eu l'occasion d'annoncer des projets qui ont obtenu un appui financier gouvernemental et qui favoriseront notamment l'innovation et l'accroissement de la productivité de nos entreprises.

Depuis janvier, en vue de l'élaboration de la prochaine politique bioalimentaire, j'ai rencontré les groupes de partenaires, dont celui consacré au secteur des pêches et de l'aquaculture. Je tiens à souligner la qualité des interventions des représentants de votre milieu, qui ont permis de bien cerner les défis actuels et à venir.

Au cours des prochaines années, nous aurons besoin de votre savoir-faire et de votre capacité à relever les défis pour assurer la pérennité et la compétitivité de votre filière et du bioalimentaire.

Je vous souhaite à tous un bon été!



Ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

ANDRÉ LAMONTAGNE

BILAN ET PROLONGATION DU FONDS DES PÊCHES DU QUÉBEC

Par Marie-Pier Lambert,
Direction régionale de l'estuaire et des eaux intérieures

Le 24 avril 2019, les gouvernements du Québec et du Canada ont conclu l'Accord bilatéral pour la mise en œuvre du Fonds des pêches du Québec (FPQ) pour une durée de cinq ans (du 21 avril 2019 au 31 mars 2024). Le montant total de ce fonds était de 42,8 millions de dollars. Ses objectifs étaient les suivants :

- Accroître la productivité, la compétitivité, la qualité et la durabilité dans le secteur des poissons et des fruits de mer;
- Renforcer la capacité de l'industrie à s'adapter aux changements de l'écosystème;
- Permettre au secteur des poissons et des fruits de mer de se distinguer par l'innovation pour offrir des produits de grande qualité et de source durable.

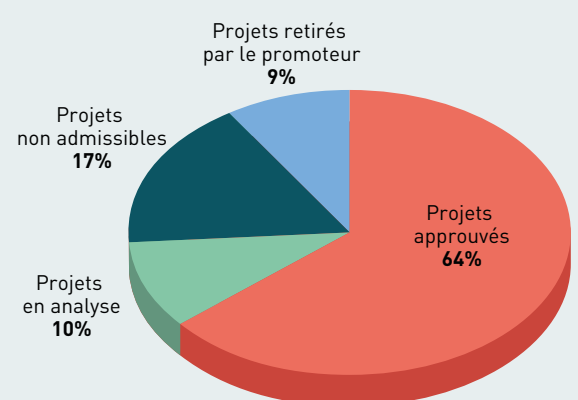
Au 31 mars 2024, 263 projets avaient été déposés pour l'obtention d'un financement dans le cadre du FPQ. Environ 25 millions de dollars ont été engagés :

- 167 projets ont été approuvés, dont 109 sont déjà terminés;
- 26 projets sont en cours d'analyse;
- 46 projets ont été jugés non admissibles au FPQ;
- 24 projets ont été retirés par le promoteur.

Le 8 mars 2024, les gouvernements du Québec et du Canada ont adopté un amendement afin de prolonger ce programme jusqu'au 31 mars 2026. Cette prolongation de deux ans vise à permettre à l'industrie d'utiliser la totalité du budget prévu pour réaliser des projets visant à faire face aux nombreux défis du secteur : l'ouverture de la pêche au sébaste, la baisse des quotas pour la pêche à la crevette, les changements climatiques qui affectent la disponibilité de la ressource, la disponibilité de la main-d'œuvre, etc.

Pour obtenir de l'aide concernant la présentation d'une demande de financement, vous pouvez envoyer un courriel à dfo.queqff-fpqqque.mpo@dfo-mpo.gc.ca ou au fondspechesquebec@mapaq.gouv.qc.ca.

BILAN DES PROJETS DÉPOSÉS AU FPQ



NOUVELLES DU MINISTÈRE

Par **Aimée Raby**,

Direction régionale de la Gaspésie

En collaboration : Direction régionale de la Côte-Nord, Direction régionale de l'estuaire et des eaux intérieures et Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

MOUVEMENTS AU SEIN DE L'ÉQUIPE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES

La dernière année a été marquée par quelques départs pour des retraites bien méritées. Ainsi, **M^{mes} Michelle Parent** et **Linda Roy**, employées du bureau de Gaspé, ont quitté le Ministère en 2024 après plus de 35 ans de service dans la fonction publique. Deux personnes faisant l'objet d'un prêt de service chez Merinov, soit **M^{me} Diane Ouellet**, technicienne principale du laboratoire de chimie à Gaspé, et **M. Jacques Fournier**, technicien en bâtiment à Grande-Rivière, ont aussi quitté respectivement en 2023 et en 2024. Nous les remercions pour toutes leurs années de service et leur souhaitons une belle retraite.

De plus, huit nouveaux employés ont fait leur entrée au Ministère au cours de la dernière année.



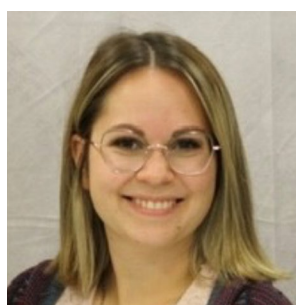
M^{me} Maëva Louis a fait un retour au sein de l'équipe de Gaspé à titre d'agente de développement industriel. Elle est titulaire de diplômes en administration des affaires, en gestion des ressources maritimes, en droit et en économie. Ses emplois passés lui ont permis de parfaire ses connaissances en fiscalité, en gestion et en transport maritime. Travaillant à Rimouski, elle a la possibilité de s'occuper notamment des clients du Bas-

Saint-Laurent. Les dossiers sous sa responsabilité sont en lien avec la transformation des produits marins, l'aquaculture d'oursins verts et les biotechnologies marines.



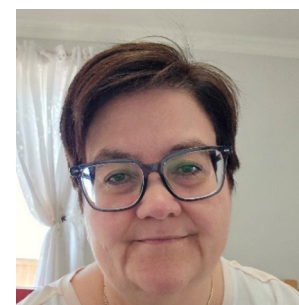
M^{me} Si Pin Zeng, titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires, s'est récemment jointe à l'équipe de Gaspé à titre d'agente de développement industriel. C'est en agissant comme directrice de comptes principale chez Investissement Québec qu'elle a développé une passion pour l'industrie de la pêche. Elle a également travaillé dans un établissement financier et pour une société d'aide au développement

des collectivités au cours de sa carrière, ce qui lui a procuré l'expérience nécessaire pour mener à bien les dossiers qui lui seront confiés.



M^{me} Emily Foley-Thériault, native de Lac-Mégantic, est devenue Gaspésienne d'adoption en 2015. Elle a travaillé dans divers secteurs avant de se joindre à l'équipe de Gaspé à titre d'agente de secrétariat à la suite d'un stage d'études. Elle offre plus particulièrement du soutien à l'équipe responsable de l'administration du Programme d'appui financier aux entreprises de pêche commerciale.

M^{me} France Plourde, originaire de Rivière-au-Renard, effectue un retour en région pour se joindre à l'équipe de Gaspé comme technicienne en administration. Possédant plusieurs années d'expérience dans le secteur des pêches, elle aura comme principaux mandats la gestion du Programme d'appui financier aux entreprises de pêche commerciale ainsi que la gestion matérielle et informatique.



M. Ndiaga Séne, titulaire d'une licence en sciences naturelles, d'une maîtrise en sciences biologiques et d'un doctorat en biologie cellulaire, s'est joint à l'équipe de la Côte-Nord. Il détient différentes expériences de travail en environnement et dans le secteur bioalimentaire. Il est responsable notamment des dossiers liés à l'aquaculture, à l'environnement et à la transformation.



M^{me} Kim Lafond s'est jointe à l'équipe du bureau de Trois-Rivières de la Direction régionale de l'estuaire et des eaux intérieures à titre d'agente de développement industriel. Elle est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires avec une option en marketing. Elle travaille au sein de la fonction publique depuis plus de six années, dont quatre passées à la Direction de l'agriculture comme analyste de programmes. Ses principaux mandats sont l'analyse et le traitement des aides financières.



M. François Martin s'est joint à l'équipe de la Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture (DAPPA). Biologiste de formation, il a acquis une large expérience au sein de la fonction publique en s'impliquant dans divers dossiers relatifs à la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire, aux affaires autochtones et à la gestion axée sur les résultats. Au sein de la DAPPA, il sera notamment responsable de coordonner les actions en matière d'affaires intergouvernementales. Il s'occupera aussi de questions liées à la main-d'œuvre et collaborera à différents dossiers stratégiques.



M^{me} Maryanne Gervais, titulaire d'un baccalauréat en sciences et technologies des aliments, fait maintenant partie de l'équipe de la DAPPA. Ses emplois passés lui ont permis d'acquérir de l'expérience dans les domaines de la transformation alimentaire et de la mise en marché. Elle couvre principalement les dossiers du homard, du bar rayé ainsi que de la commercialisation et de la promotion, comme les campagnes de promotion ou les foires commerciales.



Nous souhaitons à toutes et à tous la bienvenue et un bon succès dans leurs nouvelles fonctions!

RENCONTRE DES PARTENAIRES DE LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE 2018-2025

Par **Maryline Patterson,**

Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Le 30 mai dernier, les partenaires de tous les maillons associés au secteur bioalimentaire québécois étaient conviés à la rencontre annuelle concernant la Politique bioalimentaire 2018-2025. C'est avec enthousiasme que M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a mobilisé les intervenants de ce secteur pour qu'ils abordent les enjeux d'avenir et se prononcent sur les prochains travaux visant à renouveler et à actualiser cette politique.

Cette cinquième rencontre, sous le thème « Mettre la table pour l'avenir », a mis en lumière des entreprises résilientes malgré les défis commerciaux. L'objectif était de guider les partenaires de la Politique vers des actions permettant de renforcer la résilience et l'agilité des entreprises face à l'évolution rapide du contexte. Les entrepreneurs formant le panel, dont M. Emmanuel Sandt-Duguay, pêcheur et copropriétaire de la conserverie artisanale de l'entreprise Chasse-Marée inc., ont échangé sur les stratégies qu'ils ont mises en œuvre pour construire des entreprises résilientes et agiles, notamment dans le secteur des pêches et de l'aquaculture.

À cette occasion, M. Sandt-Duguay a partagé sa fierté d'avoir développé une entreprise de transformation en valorisant les produits marins et en adoptant la conservation en boîte comme pratique durable. Compte tenu des enjeux liés aux changements climatiques et à la diminution de certaines espèces, il a souligné l'importance d'explorer la diversification des pratiques de pêche et d'apprécier de nouvelles espèces, tout en préservant les saveurs uniques du Saint-Laurent. Il a également insisté sur le rôle crucial de l'innovation dans l'adaptation aux variations des ressources et des marchés, affirmant que c'est en préconisant la qualité plutôt que la quantité que nous pourrions y parvenir.

Alors que le secteur bioalimentaire québécois se prépare pour une année de travail collectif axé sur de nouvelles cibles et priorités, une question demeure. Quelles seront les innovations et les stratégies les plus pertinentes qui permettront de garantir la résilience et la flexibilité des entreprises du secteur bioalimentaire québécois? La réponse réside dans la collaboration et le dialogue, deux éléments clés pour les prochains travaux visant à créer un avenir durable pour ce secteur.

APERÇU DES INTERVENTIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION EN 2023-2024 DANS LE SECTEUR DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES

Par **Ann-Julie Côté,**

Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Les interventions présentées ci-dessous s'articulent autour des six grands domaines mentionnés dans le Plan d'action ministériel 2018-2025 pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec. Elles ont été menées par le biais des programmes ministériels suivants :

- Programme d'appui financier au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales 2023-2026;
- Programme d'appui financier aux entreprises de pêche commerciale 2023-2026;
- Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026;
- Programme Innovation bioalimentaire 2023-2028.

Ces interventions ont aussi été réalisées avec la contribution du Fonds des pêches du Québec, issu d'une entente fédérale-provinciale.

La capture

- **82** interventions qui totalisent une aide financière de **3,7 M\$**, dont **0,9 M\$** pour la relève
- **34** interventions sous la forme de garanties de prêt qui représentent un total de **22,9 M\$**

La transformation des produits aquatiques

- **31** interventions totalisant une aide financière de **3,6 M\$**
- Des investissements totaux de **23,3 M\$**

L'aquaculture

- **11** interventions qui représentent une aide financière totale de **0,5 M\$**
- Des investissements totaux de **2,2 M\$**

La commercialisation

- **5** interventions qui totalisent une aide financière de **0,5 M\$**
- Des investissements totaux de **11,1 M\$**

L'innovation

- **8** nouveaux projets de recherche-développement axés sur l'innovation, dont 3 projets liés à la capture et 1 projet concernant la transformation de produits aquatiques
- Des ententes de partenariat avec le Centre de recherche sur les biotechnologies marines, Merinov, le Centre de transfert et de sélection des salmonidés de même que la Société des établissements de plein air du Québec
- Une aide financière totale de **6,1 M\$**
- Des investissements totaux de **10,7 M\$**

La concertation entre les intervenants du secteur

- **4** interventions qui représentent une aide financière totale de **0,2 M\$**
- Des investissements totaux de **0,3 M\$**

Le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales est dynamique. Il s'illustre par un bilan de 175 interventions en 2023-2024, pour une aide financière ministérielle de 37,4 M\$ et des investissements totaux de 83,4 M\$. Ainsi, 2023-2024 a été une année de transition avec le lancement de nouveaux programmes d'appui financier. Rappelons que, pour l'année 2022-2023, le bilan était de 193 interventions, de 65,4 M\$ d'aide financière du Ministère et de 114,2 M\$ d'investissements totaux. Nous tenons à féliciter toutes les entreprises et organisations du secteur pour leur collaboration à la réalisation du Plan d'action.

VISITE DU MINISTRE ANDRÉ LAMONTAGNE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Par Karine Villemaire,
Direction régionale des Îles-de-la-Madeleine

Du 2 au 4 mai dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, M. André Lamontagne, a visité les Îles-de-la-Madeleine pour souligner le début de la 149^e saison de pêche au homard et participer aux activités de la Mise à l'eau des cages 2024. À son arrivée, une rencontre de réseautage a eu lieu avec des représentants des entreprises et des organisations de l'archipel pour le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales. Le ministre souhaitait discuter de divers enjeux avec les acteurs du milieu.

Le lendemain, en compagnie de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts et ministre

responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M^{me} Maïté Blanchette Vézina, M. Lamontagne a annoncé une aide financière de près de 24 millions de dollars visant à appuyer le développement des pêches et de la transformation des produits marins dans l'archipel. En plus de soutenir l'établissement des nouveaux pêcheurs, les montants accordés bénéficieront à l'ensemble des pêcheurs notamment sous forme de garanties de prêt pour leurs projets d'acquisition ou de modernisation de bateaux ainsi qu'à deux entreprises madeliniennes de transformation de produits marins, soit Les Fruits de mer Madeleine et la Boucherie spécialisée côte à côte (phoque).

Une série de réunions avec des membres de plusieurs organisations sectorielles a ensuite été l'occasion de traiter des défis spécifiques liés aux pêches et à la mariculture. Le ministre a aussi profité de son passage pour rencontrer l'équipe du Ministère et en apprendre davantage sur les possibilités de développement permettant d'accroître l'autonomie alimentaire du Québec.

De plus, M. Lamontagne s'est déplacé jusqu'au quai du Cap-Vert pour monter à bord du MV Memquit afin de se rendre sur le site aquacole La Moule du large. Ainsi, des cages d'huîtres ont été levées pour expliquer le processus de grossissement dans la lagune du Havre aux Maisons. Il a également visité le Centre d'interprétation de la mariculture.

Finalement, le ministre s'est rendu à Grande-Entrée pour participer aux activités organisées par la Fondation Willie Deraspe dans le cadre de la Mise à l'eau des cages 2024. Des activités incontournables comme le Rendez-vous des travailleurs de la mer, la Messe des pêcheurs, le Souper de la mise à l'eau de même que le grand départ aux petites heures du matin ont permis à M. Lamontagne de souhaiter une saison fructueuse sous le signe de la sécurité aux pêcheurs, aux aides-pêcheurs, aux employés d'usine et à tous les travailleurs gravitant autour des pêches. Le Ministère est fier de soutenir les projets d'intérêt collectif de mise en valeur favorisant le développement du secteur dont ceux organisés par la Fondation Willie Deraspe, soit le Rendez-vous loup-marin et la Mise à l'eau des cages.

VALIDATION DES TECHNIQUES D'OZONATION DANS UNE PISCICULTURE

Par Nathalie Moisan,
Direction régionale de l'estuaire et des eaux intérieures

Des chercheurs de l'École de technologie supérieure (ETS) ont testé le processus d'ozonation de l'eau d'une pisciculture d'omble de fontaine et de truite arc-en-ciel. Dans un rapport scientifique récemment produit, ils concluent que cette technologie est bénéfique pour réduire les microorganismes nuisibles présents dans l'eau d'élevage et clarifier celle-ci. Pour en arriver à ce bilan, ils ont évalué de nombreux paramètres tant en laboratoire que directement dans la pisciculture. Ils proposent une marche à suivre pour assurer une utilisation efficace et sécuritaire de l'ozone tant pour les poissons que pour les pisciculteurs. Nous en présentons ici un aperçu.

L'ozone est un gaz qui se trouve naturellement dans l'atmosphère de la terre et nous protège en filtrant

une partie des rayons ultraviolets émis par le soleil. Ce gaz est aussi un puissant oxydant qui sert à désinfecter l'eau dans plusieurs domaines d'activité. Au Québec, l'utilisation de l'ozonation dans les piscicultures est récente. Cette étude a permis de fournir des balises scientifiques validées en ce qui concerne cette technologie.

L'équipe de l'ETS, dirigée par le professeur Robert Hausler, a constaté que l'injection d'ozone dans l'eau de la pisciculture entraînait une diminution rapide de la quantité de microorganismes néfastes pour les poissons. Elle a calculé la concentration d'ozone qui permet d'éliminer complètement les staphylocoques ainsi que les champignons et les levures en moins de 24 heures dans les incubateurs d'œufs. Par ailleurs, les observations qu'elle a réalisées en laboratoire et dans les bassins d'élevage l'ont amenée à établir des seuils critiques d'ozone au-delà desquels des effets nuisibles pour les œufs et les poissons peuvent être présents.

L'effet bénéfique de l'ozone sur la diminution de la matière organique telle que les résidus d'aliments ou les fèces a aussi été démontré. D'un point de vue visuel, la clarté de l'eau a été améliorée. Toutefois,

l'étude a également révélé que l'ozonation ne réduit pas la concentration de certains composés comme l'azote ammoniacal.

Lorsque les concentrations adéquates sont respectées, l'ozone tend à s'éliminer de lui-même et à redevenir de l'oxygène ne laissant aucun résidu dans l'eau. L'utilisation de ce gaz ne nécessite pas de stockage de produits chimiques, car il est produit directement sur place.

En conclusion, ce projet de recherche financé en partie par le Ministère a permis de proposer des seuils critiques d'ozone ainsi qu'une marche à suivre pour la mise en place d'un système d'ozonation dans une pisciculture. En complément, les auteurs du rapport y ont inclus des fiches techniques très utiles comme outils pédagogiques.

Pour toute question sur ce rapport scientifique, vous pouvez joindre le professeur Robert Hausler à la Station expérimentale des procédés pilotes en environnement de l'École de technologie supérieure, à l'adresse courriel robert.hausler@etsmtl.ca.